



## ASSEMBLEE GENERALE 2018 (saison 2017-2018)

### BILAN DE L'A.G. / PROCES VERBAL

L'assemblée générale N°1 du 09 Juin 2018 à 10H00, n'a pas pu se tenir pour manque de participants : quorum (112) non atteint.

Une deuxième assemblée générale a donc commencé, comme prévu dans nos statuts 1/2 heure plus tard, à 10h30, avec cette fois la possibilité de délibérer, le quorum n'étant plus une condition.

Le nombre de participants ce jour, plus le nombre de procurations représentait 61 voix. (les votes seront appréciés en rapport avec ce nombre)

#### A) Assemblée Générale Ordinaire :

Le président a commencé l'assemblée générale par demander **une minute de silence et de recueillement en la mémoire de notre ancien secrétaire, PHILIPPE BRU, décédé le 3 Juin 2018**. Toutes nos condoléances attristées à Françoise son épouse et à ses enfants et petits enfants, et sa famille.

##### 1) Présentation du procès verbal 2016 – 2017

Vote approbation	pour	=	61
	contre	=	0
	abstention	=	0

##### 2) Présentation du compte de résultats 2016 – 2017

Le résultat final est bénéficiaire : bénéfice d'exploitation de 17.656,46€

les commentaires formulés ont porté sur la faible charge réelle des salaires dûe aux subventions pour l'emploi couvrant en partie le salaire de Franck Koessa sur 5 mois.

Sur le plan financier, il est toujours à remarquer le déséquilibre de nos produits et la faible partie apportée par la production propre de l'association : quelques pourcents !!! Il faut poursuivre nos recherches et nos essais, il faut savoir intéresser tous les adhérents, ou du moins une majorité ; poursuivons nos efforts dans ce domaine.

Le bilan de l'association reste positif et s'élève à 45.922,99€

Vote approbation	pour	=	61
	contre	=	0
	abstention	=	0

##### 3) Rapport moral (par le président)

Remerciements aux bénévoles qui sont une richesse du club et qu'il faut encourager et dédoubler si possible.

Pour décharger de tâches trop nombreuses, certains, plus de participants pour manoeuvrer notre « paquebot » seront les bienvenus, alors avis aux amateurs.

Après une année, je me suis rendu compte de pratiques saines et d'autres moins ; Il y a un manque d'organisation dans les différents rouages, dans les relais des responsables, nous pensons qu'avec plus de méthodologie, d'application, de bon sens, l'ensemble tournera mieux dans un an.

Il faut aussi sans doute, responsabiliser également les adhérents sur un certain nombre de pratiques, comme par exemple : apporter son pack de bières au bar du SCA !!! le comble, ce n'est pas tolérable ; ou alors, ne pas payer sa licence, ou incomplètement...

Dans l'organisation, nous reverrons également les charges et les missions des salariés et des services civiques qui seront renouvelés la saison prochaine.

J'adresse mes remerciements à Florent Leroy pour son travail au sein du club, et bonne chance dans ses nouvelles fonctions à Chateau-Gontier.

##### 4) Rapport d'activités (par le secrétaire général)

Remerciements également aux bénévoles, nous ne le ferons jamais assez.

Nous retrouvons des sujets semblables au rapport moral :

- Salariés ; Finances ; Sportif

– Nos effectifs et la formation : plus que jamais, compte tenu des orientations de la ligue de football, la formation doit être un élément important de notre développement, tous ceux qui souhaitent s'engager dans l'encadrement, peuvent bénéficier de formations, à voir avec le secrétaire.

– Le site de la Baraterie : en un an ,que d'évolutions, il reste comme dans toutes tâches des détails à régler, afin que cet « outil » soit encore plus performant.

– Montant des cotisations : pour assurer le fonctionnement du club et équilibrer les budgets, nous avons voté en comité de Direction une augmentation de 2,9 à 3,7 % par cotisation. Ceci vient en balance avec ce qui a été dit précédemment sur le manque de rapport et le manque de participation dans les animations. D'autre part, les subventions municipales ne seront pas en augmentation, les frais de ligue et de district, par contre sont en augmentation. Ils faut bien trouver un équilibre pour assurer le fonctionnement du club.

Une nouveauté pour les catégories : U15 et U17 pour lesquelles nous avons le plus de mal à mobiliser les parents pour aider aux tâches des équipes ; la demande d'une « caution » de 50 € qui sera demandée par cotisation et qui sera rendue en fin de saison si participation bénévoles à 3 actions ; sinon la caution sera perdue.

Concernant les vêtements - uniformes », pour ceux qui possèdent un survêtement utilisable pour la prochaine saison, une veste « coupe-vent/Kway » de même prix que le survêtement sera dans le pack vêtements.

Plus que jamais, nous restons ancrés dans nos valeurs, dans le travail, dans la joie et le plaisir du sport, en s'appuyant sur nos bénévoles, nos moniteurs, nos éducateurs et les parents et joueurs qui veulent participer.

#### 5) Rapports des commissions

- Commission Arbitrage
- Club-House
- Communication – Site
- Discipline
- Label jeunes et PEF
- Partenariat
- Technique
- Trésorerie

#### 6) Élection des membres au comité de direction

Un membre a demandé à quitter ses fonctions pour des raisons personnelles, de ce fait il n'y a que 2 ré-élections sur les membres restants. En cours de séance l'un des membres indique ne pas se représenter. De plus trois nouveaux membres se présentent.

### **RESULTATS DES ELECTIONS (Nombre de votants : 61)**

NOM CANDIDAT	NOMBRE DE VOIES OBTENUES	EST ELU	N'EST PAS ELU	OBSERVATIONS
BAILLET.C	54	oui		
BAKR.J	54	oui		
DELAUNAY.X	55	oui		
GUIRROU.I	53	oui		

Tous les candidats sont élus, ils peuvent donc intégrer le comité de direction qui tiendra sa séance d'élection du bureau le 25 Juin à 19h. Nous remercions B.PIRIOU pour le travail effectué durant tout son engagement.

#### 7) Questions diverses :

- Cas des inscriptions multiples dans une même famille.
- Frais occasionnés par la tenue des gardiens de but
- Cotisation des joueurs loisirs

Après consultation du Comité de direction nous répondrons à ces questions.

Le secrétariat  
visa du président